

F-Le Blanc Mesnil: Construction work for swimming pool

OJ S 247/2012 22/12/2012

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville du Blanc Mesnil

Postal address: place Gabriel Péri

Town: Le Blanc Mesnil Cedex

Postal code: 93156

Country: France

E-mail: servicetechnique.administratif@blancmesnil.fr

Telephone: +33 145917088

Fax: +33 145917199

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Ville du Blanc Mesnil

Postal address: place Gabriel Péri

Town: Le Balnc Mesnil

Postal code: 93150

Country: France

For the attention of: Mme Martine Durand

E-mail: servicetechnique.administratif@blancmesnil.fr

Telephone: +33 145917137

Fax: +33 145917199

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Ville du Blanc Mesnil

Postal address: place Gabriel Péri

Town: Le Blanc Mesnil

Postal code: 93150

Country: France

E-mail: servicetechnique.administratif@blancmesnil.fr

Telephone: +33 145917088

Fax: +33 145917199

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Design and execution

Main site or place of performance: Piscine Henri Wallon, 93150 Le Blanc Mesnil, FRANCE.

NUTS code FR106 Seine-Saint-Denis

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Conception-réalisation de l'extension et la réhabilitation de la piscine Henri Wallon. D'une surface actuelle de 890 mètres carrés, la future piscine développera 1 650 mètres carrés environ de surfaces utiles décomposées ainsi :

- une zone d'accueil et administration de 290 mètres carrés qui permettra de distribuer les surfaces utiles pour l'accueil du public, la direction, les locaux pour le personnel du service des sports, le service entretien et les clubs;
- un réaménagement de la zone vestiaires/sanitaires de 220 mètres carrés comportant les surfaces nécessaires au déchaussage, déshabillage avec des cabines et des casiers à code pour l'accueil des différents publics;
- une zone bassin avec le grand bassin de natation 25 m x 10 m reconfiguré pour être homologable et en inox et le petit bassin de 150 mètres carrés constitué d'une fosse d'une profondeur maximale de 10 m dotée d'un fond mobile utilisable pour l'apprentissage de la plongée;
- une zone technique de 240 mètres carrés pour y intégrer les traitements d'eau, de l'air ainsi que du chauffage. Les différents locaux des matériels d'éducation, de plongée et d'entretien seront redistribués pour une meilleure facilité d'utilisation;
- une galerie visiteurs de 110 mètres carrés permettant de suivre les activités se déroulant dans la zone bassin. La réhabilitation de la piscine municipale conférera à ce bâtiment de meilleures qualités environnementales qu'il est impossible de lui attribuer actuellement. La reprise totale de la couverture et des châssis, le traitement de l'isolation thermique des parois verticales des zones d'accueil et administration, vestiaires et celles horizontales des plages permettront de maîtriser les besoins énergétiques.

II.1.6. CPV code(s)

45212212 Construction work for swimming pool

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 17 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Retenue de garantie, garantie à première demande, caution personnelle ou solidaire (article 102 du Cmp).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement du marché est assuré, pour partie, au moyen des ressources propres de la ville. 30 jours (article 98 du Cmp).

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

A l'issue de l'attribution du marché, l'acheteur public imposera la forme du groupement conjoint conformément à l'article 51 VII du code des marchés publics. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Le marché est passé et exécuté dans le cadre de la procédure de conception-réalisation prévue à l'article 37 du code des marchés publics dans la mesure où des motifs d'ordre technique rendent nécessaire l'association de l'entrepreneur aux études de l'ouvrage. Le marché comporte une clause d'insertion sociale par l'activité économique obligeant le titulaire à réserver 3 580 heures de travail nécessaires à l'exécution des travaux à des personnes éloignées de l'emploi ou rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: - une lettre de candidature suivant le modèle Dc1 (Téléchargeable sur le site <http://www.minefe.gouv.fr>) ou document équivalent permettant d'identifier l'ensemble des membres du groupement et portant désignation du mandataire et habilitation des co-traitants;

- une déclaration de candidature suivant le modèle Dc2 (téléchargeable sur le site <http://www.minefe.gouv.fr>) ou document équivalent, à produire par chaque membre du groupement;
 - la preuve que le candidat est habilité à exercer la profession d'architecte en application de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture (copie de l'attestation d'inscription au tableau régional des architectes ou document équivalent pour les candidats étrangers dans les conditions prévues par la loi du 3 janvier 1977);
 - la preuve d'une assurance professionnelle pour l'architecte ou la société d'architecture désigné(e) pour concevoir le projet (ou document équivalent pour les candidats étrangers).
- Une copie du ou des jugements prononcés si l'un des membres d'un groupement est en redressement judiciaire.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration du chiffre d'affaires au cours des 3 dernières années.

Minimum level(s) of standards possibly required: 12 millions d'euros de chiffre d'affaires pour chacun des 3 derniers exercices disponibles en cumul de l'ensemble des membres du groupe proposé.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- une présentation de l'organisation du groupement et de ses domaines de compétence, chaque membre du groupement fournira :
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont il dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
- une déclaration indiquant ses effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- l'indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des cadres de chantiers, architectes ou ingénieurs responsables de prestations de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. Selon le domaine d'activité :
- une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique ou une liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, de préférence pour des projets de nature comparable à l'objet du présent marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations doivent indiquer le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et préciser s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin,
- les certificats de qualification professionnelle dont il dispose. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le groupement candidat devra disposer des compétences de bureaux d'études techniques dans les domaines suivants : études en filtration et traitements d'eau d'équipements aquatiques, en chauffage et traitements d'air, études d'acoustiques, études HQE d'équipements recevant du public.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Le jugement de chaque groupement sera effectué sur la base des critères pondérés suivants :

- 1) la capacité du groupement à prendre en charge l'opération de conception-réalisation au vu de l'adéquation des moyens matériels, financiers et humains au projet : pondération : 5 points,
- 2) la compétence professionnelle du groupement en conception architecturale d'équipements recevant du public et de préférence d'équipements comparables à l'objet du marché et de bâtiments HQE, au vu des références présentées : pondération : 10 points,
- 3) la compétence professionnelle du groupement en matière de travaux de construction d'équipements de nature et d'importance comparables à l'objet du marché appréciée au vu de références et des certificats de qualification professionnelle présentés : pondération 10 points,
- 4) la compétence professionnelle du groupement en matière d'études techniques (études en filtration et traitements d'eau d'équipements aquatiques, en chauffage et traitements d'air, études d'acoustique, études HQE d'équipements recevant du public) appréciée au vu de ses références et certificats de qualification professionnelle en la matière : pondération 10 points.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2012ST37

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

4.6.2013 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le pouvoir adjudicateur limite le nombre de candidats admis à présenter une offre au minimum à 5 et au maximum à 5. Les candidats admis à présenter une offre devront produire un projet de niveau Avant Projet Sommaire. Chaque équipe ayant remis une offre complète et répondant au règlement de la consultation se verra attribuer une prime égale à 40 000 EUR (HT). Le règlement de la consultation définit les modalités de réduction ou de suppression des primes des candidats dont l'offre ne répondrait pas aux documents de la consultation. La date limite de réception des candidatures est fixée au 25 janvier 2013 - 16:00.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 18.12.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Montreuil

Postal address: 7 rue Catherine Puig

Town: Montreuil

Postal code: 93100

Country: France

E-mail: greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Telephone: +33 149202000

Fax: +33 149202098

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: référé précontractuel : recours possible avant la signature du marché sur le fondement de l'article L 551-1 du code de justice administrative ;

référé contractuel : exercé jusqu'au 31 ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'union Européenne sur le fondement de l'article L 551-13 du code de justice administrative ;

recours pour excès de pouvoir : recours exercé dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet sur le fondement des articles R421-1 et 421-3 du code de justice administrative ;

recours de pleine juridiction dans le délai de 2 mois suivant la publication de l'avis d'attribution du marché.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

18.12.2012

